

Traitement bois extérieur, intérieur - ARCAPROTECT BOIS



DESCRIPTION PRODUIT Traitement charpente, poutres, bois extérieur :

Arcaprotect bois est radical contre les attaques de termites et d'insectes, il prévient des champignons et moisissures permettant de protéger les bois intérieurs et extérieurs contre la pourriture et dégradation prématurée.

Voici tout ce que vous pouvez faire avec ce puissant traitement : se débarrasser des insectes parasites du bois, traiter le bois, se débarrasser efficacement des insectes xylophages, réaliser un traitement de charpente en bois infestée de termites...

*Pour la mérule, ce produit ne peut être utilisé qu'en traitement préventif et ne constitue pas une solution curative.

Arcaprotect bois est un traitement anti xylophage, fabriqué dans notre usine Arcane Industries

AVANTAGES PRODUIT

- L'effet du traitement est immédiat et optimal
- Action curative et préventive (traitement uniquement préventif pour la mérule : si le bois est attaqué il faut le remplacer).
- Incolore et non gras (ne tache pas le bois)
- Durabilité de l'action jusqu'à 25 ans*
- Extrêmement efficace contre insectes à larves xylophages type: capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus* L) , lyctus, petite vrillette du bois (*Anobium punctatum* De Geer), termites.

Que sont les insectes xylophages?

Ce sont des insectes qui vivent dans le bois et s'en nourrissent, créant ainsi pourriture et désagrégation prématurée.

DESTINATION

Idéal pour tous types de construction attaqués ou sains:

- Charpente bois
- Poutres bois
- Portes bois
- Fenêtre bois
- Volets bois
- Portails bois
- Abris de jardin
- Ossature bois
- Meuble bois
- ...

Une fois traité, vous pouvez vernir vos meubles ou peindre vos volets, fenêtres ..à votre convenance **MATÉRIAUX ÉLIGIBLES**

Convient pour tous bois : bois de construction , bois massif, matériaux à base de bois, résineux/ feuillus.

APPLICATION OUTILS REQUIS

Pinceau, rouleau, brosse ou pulvérisateur avec masque à cartouches et lunettes de protection.

Nettoyage du matériel: eau

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Démontez et remplacez tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance : vous pouvez éliminer toutes les parties friables à l'aide d'un brossage.
- Procédez aux opérations de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépolissage avant tout traitement.
- **L'humidité des bois au moment de l'application doit être 25%.**
- Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins.
- Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.
- Retraitez les bois en cas de ponçage, coupe, etc...
- Le bois doit être propre, si vernis ou peint : décapez avec un décapant ou ponçage, si ciré : enlever les couches de cire avec un déshuileur bois, si lasuré: poncez pour revenir au bois brut.

MISE EN OEUVRE

Bien homogénéiser le produit avant application.

Utilisateurs particuliers :

Si le support est contaminé (curatif) : Appliquez en abondance en 3 couches au pinceau ou pulvérisation (pulvérisateur de jardin ou pistolet basse pression) sur toute la surface.

Si le support est sain (préventif) : Appliquez en 2 couches

voir rubrique consommation pour connaître la consommation par m²

Utilisateurs professionnels :

Le traitement s'effectue par application de surface (pulvérisation basse pression (max. 5 bars)) ou injection en profondeur (toujours associé à un traitement de surface).

Traitement préventif (support sain)

Application par pulvérisation basse pression (max. 5 bars), en 1 couche, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Consommation

57 ml/m² en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites

100 ml/m² en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites, ainsi qu'une efficacité vis-à-vis des champignons de pourritures cubiques et fibreuses.

Consommation variable suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Traitement curatif (support contaminé)

Uniquement pour les bois placés en intérieur.

Application

- Pour les bois le nécessitant (essentiellement bois de fortes sections). Toujours consulter l'avis d'un expert avant de procéder à une opération d'injection) : Injection (3 injections, disposées en quinconce, par mètre linéaire, 20 ml de produit/puit, 9 puits/m²) puis pulvérisation à basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Ou

- Pour les bois ne nécessitant pas un traitement par injection : Pulvérisation à basse pression (max. 5 bars), en 3 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.

L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastaings, etc.) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une

faible pression.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

Consommation =

300 ml/m² pour une application par pulvérisation basse pression.

180 ml/m² pour une application par injection en complément d'un traitement par pulvérisation basse pression.

RECOMMANDATIONS

- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement les instructions de sécurité et d'emploi.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas traiter les bois gelés
- Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Efficacité fongicide, insecticide, anti-termite préventive et/ou curatives établies selon les normes EN599 et EN14128 à partir des essais normalisés EN46, EN118, EN113 et EN1390, EN370. La durabilité du produit a été établies selon les normes EN73 et EN84.
- **Pour maintenir une protection durable des bois de structure, il est nécessaire de supprimer les conditions pouvant favoriser le développement de champignons et d'insectes (effet de condensation, choc thermique sous toiture, mauvaise ventilation, piège à eau, eau stagnante, station horizontale, bois en contact avec le sol, milieu humide confiné). En fonction vos conditions, nous vous conseillons de contrôler et de réaliser si nécessaire une application préventive régulière (ex: tous les 5 à 10 ans)*

Précaution d'emploi:

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture. Les animaux domestiques notamment les chats doivent éviter tout contact avec la zone traitée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Si application en extérieur, protéger le sol par un revêtement imperméable pour limiter les émissions vers le compartiment terrestre. Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsqu'il est protégé par une finition

adaptée lors de l'application en extérieur.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps

PROTECTION

Compatible avec toutes finitions : saturateur bois, lasure, peinture bois, vernis ...

SÉCHAGE

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques)

Afin de faciliter le séchage, procéder à une ventilation suffisante du lieu de traitement.

ENTRETIEN

Ce produit ne nécessite pas d'entretien particulier.

CONSOMMATION

Traitement préventif : 100ml par m² en une couche, soit 5L pour 50 m².

Traitement curatif : 300ml par m² en une couche, soit environ 5L pour 16m²

Par injection (en complément d'une application à minimum 100ml par m²) : 180ml par m²

CONSERVATION

Stocker à l'abri de la chaleur, dans un endroit tempéré. Durée de vie 2 ans.

Mentions Légales :

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser les équipements de protection individuelle. ATTENTION : Peut produire une réaction allergique. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Contient de la perméthrine. Produit de protection du bois (TP08) à usage grand public et professionnel. Contient : Perméthrine (CAS 52645-53-1) : 0.35% m/m (3.50g/l) • Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6) : 0.073% m/m (0.73g/l) • Propiconazole (CAS 60207-90-1) : 0.073% m/m (0.73g/l) • Tébuconazole (CAS 107534-96-3) : 0.073% m/m (0.73g/l). Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.